

# LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N° 267

juillet-août 2008

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>



*✍ La chronique des Elus*

## Modalité du plan canicule

Les pouvoirs publics ont instauré la mise en place chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 31 août un plan canicule.

Le décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004 charge les communes de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de la commune.

Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

L'inscription se fait en mairie, elle est facultative, basée sur le volontariat ; elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service ou personne intervenante, voir un voisin)

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes reconnues handicapés

Les informations nécessaires pour l'inscription sur le registre sont les suivantes :

- Nom, prénom, date de naissance, catégorie dans laquelle figure la personne, adresse, n° de téléphone, les services intervenants au domicile, les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence.

Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit de contrôle et de rectification des informations les concernant.

Ce registre doit être communiqué à Monsieur le Préfet qu'en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences.

Cinq conseils pour prévenir les risques en cas de forte chaleur :

- **BUVEZ** fréquemment et abondamment même si vous n'avez pas soif.
- **EVITEZ DE SORTIR** et de pratiquez une activité physique aux heures les plus chaudes.
- Maintenez votre logement frais en ouvrant les volets et les fenêtres le soir et la nuit et les laisser fermés la journée.
- Restez le plus possible dans la pièce la plus fraîche.
- Aidez les personnes les plus fragiles et avertissez la mairie.

Le maire et le conseil Municipal

## **COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 juin 2008 – 2 conseillers absents excusés

### **ELECTIONS DES DELEGUES AU SENAT**

Le Maire fait part que suite au décret n°2008-494 du 26 mai 2008 qui a fixé au 27 juin 2008 la date de l'élection des délégués des conseils municipaux en vue du renouvellement des sénateurs le 21 septembre 2008, il convient d'élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants.

A l'unanimité des membres présents, Monsieur le maire est élu délégué titulaire et Monsieur FOISSY Laurent, délégué suppléant et à la majorité des membres présents, Monsieur MOUGENOT Paul et Madame DIGRAZIA Annie, délégués suppléants.

### **PLAN CANICULE**

Le Maire rappelle les directives préfectorales pour prévenir les conséquences d'une canicule. Le phénomène caniculaire nécessite la mise en place d'un dispositif spécifique permettant de définir les actions à mettre en œuvre afin de faire face à cet événement climatique extrême et de répondre aux besoins de la population.

Par conséquent il convient d'ouvrir un registre nominatif pour l'inscription volontaire des personnes âgées et handicapées isolées à domicile ainsi que de procéder à une publicité par le biais du bulletin communal afin d'atteindre les personnes que leur situation d'isolement rend plus vulnérables.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'ouverture de l'église communale en cas de déclenchement du « plan canicule ».

### **INDEMNITES DES ADJOINTS**

Après l'information donnée par monsieur le maire sur le calcul actuel non valable des indemnités des adjoints, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le nouveau calcul qui correspond à 40 % de l'indice 1015.

Les deux adjoints ne souhaitent pas faire le rattrapage depuis le 15 mars 2008 par conséquent le nouveau calcul prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Syndicat scolaire de la Vallée de la Suippe**

Le Maire et Monsieur FOISSY Lauren informent le Conseil Municipal du projet de changement de statut du Syndicat Scolaire de la Vallée de la Suippe.

Actuellement les statuts ne permettent que la gestion du budget « fonctionnement » et pas « investissement »; la modification des statuts permettra de connaître actuellement les possibilités de subvention réelle pour le projet d'extension de l'école et d'être en règle avec la législation en vigueur.

Une réunion d'information aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 18h00 à la salle des fêtes d'Orainville avec Monsieur DEBLED, directeur des collectivités territoriales à la

Préfecture, qui interviendra afin d'éclairer les conseillers municipaux sur les conditions de légalité des statuts.

#### **Echange de terrains**

Le Maire a fait part de la demande d'échange de parcelle concernant l'exutoire du pluvial de Merlet (devant l'abri bus) contre une parcelle de chemin communal.

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents (1 abs : PM), autorise le maire à se renseigner sur les modalités d'échanges.

#### **Emprunt pour la RD 62**

Le Maire fait part au Conseil Municipal que l'emprunt de 180 000 € sur 20 ans avec un taux de 4.65 % a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne.

#### **Employé communal**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'employé communal, Dominique Joudart est titularisé au 1<sup>er</sup> août 2008 est sera soumis au régime de la CNRACL.

#### **Présentation du SAGE**

Renaud Gauché a dressé le compte-rendu de la réunion du S.I.A.BA.V.E (Syndicat mixte Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle) du 19 juin, au cours de laquelle il a été présenté le schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE).

#### **Festivités du 14 juillet**

Le Maire rappelle les festivités prévues lors du 13 et 14 juillet.

Le 13 juillet, à 11h la cérémonie commémorative au monument au mort suivi d'un vin d'honneur et le soir à 21h 00 la retraite aux flambeaux avec le traditionnel feu d'artifice, tiré simultanément au niveau du château d'eau avec la commune de Variscourt. A cette occasion la rue du Moulin sera interdite à la circulation de 22h à 1h00.

Le 14 juillet, la course cycliste de l'Oppidum débutera à 14 h 00, le concours de boule à 14 h 30 et des jeux pour les enfants seront organisés.

#### **Informations**

Le Maire a informé qu'après négociation lors de la réunion en préfecture avec les différents interlocuteurs concernant l'indivision Tricot-Fenaux, 4 terrains seront débloqués.

#### **Brocante**

Le Maire rappelle que la brocante aura lieu le 14 septembre en collaboration avec la bibliothèque. Une réunion préparatoire est envisagée début septembre afin de régler les derniers détails.

## **AGUILCOURT ET MERLET**

### **Histoire de Sainte Geneviève**

**En 1838 des ouvriers qui creusaient des fondations près de Merlet mirent à jour une statue en pierre que l'on reconnut être celle de Sainte Geneviève.**

**Aussitôt les ouvriers informèrent l'Abbé d'Orainville qui rechercha l'origine et voici ce qu'il en découvrit.**

**En 1545 des bénédictins qui exploitaient à Merlet un moulin à eau, avaient également édifié une chapelle qui était placée sous le vocable de Saint Geneviève, ce qui explique la découverte de cette statue au hameau de Merlet.**

Dés les temps reculés, le culte de la douce bergère avait fait sortir sa bienfaitante vertu sur l'eau d'une source qui coulait près de la chapelle. Les malades buvaient cette eau en invoquant Sainte Geneviève afin de guérir.

Avec la générosité de la famille Milon, propriétaire du moulin de Merlet, la statue est restaurée et prend place sur un édifice de style grec et chaque lundi de Pâques, s'organise une procession perpétuant ainsi le culte de la Sainte.

Mais rien ne dure en 1861, la statue avait de nouveau subi les outrages du temps.

L'Abbé Prudhomme se chargea de solliciter les communes de Bertricot et d'Aguilcourt, et c'est ainsi que les deux communes entre en conflit pour revendiquer l'emplacement.

Bertricot sort vainqueur de cette guerre pieuse et la statue et l'édifice sont dignement restaurée.

Le Lundi de Pentecôte 1861, Sainte Geneviève prend place sur un char d'honneur dont 3000 personnes l'escorte en chantant des hymnes et des cantiques.

En 1995 une association VARISCOURT-BERTRICOURT rénove la fontaine Sainte Geneviève dans son état actuel.



## RESULTATS SCOLAIRES

Comme chaque année, nous publierons les résultats scolaires des jeunes aguilcourtois. N'hésitez pas à nous les communiquer au 03 23 79 74 14.

## ETAT CIVIL

Le samedi 14 juin, deux mariages ont successivement été célébrés à la Mairie.



Les premiers à échanger leurs serments ont été Nelly DE BROWER et Mathieu TRIPETTE, en photo ci-dessus avec Monsieur le Maire qui a officié son premier mariage de son mandat d'élu.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et toutes nos félicitations à Mr et Mme Marc TRIPETTE, heureux parents aguilcourtois.



**Mr et Mme Tingry**

Brigitte MORET et Daniel TINGRY se promirent également fidélité un peu plus tard dans l'après-midi.



Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

**Elliot TRIPETTE**

qui est né le 15 juin ; nous adressons toutes nos félicitations aux parents, Guillaume et Carole Tripette, aux grands parents M. et Mme Marc Tripette.



**Mr et Mme GORISSE**

Nelly GIBOUT et Bernard GORISSE se promirent fidélité le samedi 28 juin 2008.

## **LE 14 JUILLET A AGUILCOURT**

### **le dimanche 13 juillet :**

✂ à 21 heures, *RETRAITE AUX FLAMBEAUX* dans les rues. Départ devant la Mairie. Les lampions seront distribués gratuitement.

✂ vers 22 heures, *FEU D'ARTIFICE* tiré conjointement avec la commune de Variscourt, à hauteur du château d'eau.

### **le lundi 14 juillet :**

✂ à 11 heures, *DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS* ; cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

✂ à 14 heures 30 *CONCOURS de Boules* sur la place du village

✂ à 14 heures , *DEPART de la Course cycliste organisée par Team Guignicourt Vallée de la Suippe*

✂ à 15 heures, *remise de friandises aux enfants.*

**AGUILCOURT**  
dimanche 13 juillet

**BAL**

**POPULAIRE**  
à partir de 23 heures

au café "chez Gina"

ambiance  
garantie

J.L.

### RESULTATS SCOLAIRES

Comme chaque année, nous publierons les résultats scolaires des jeunes aguilcourtois. N'hésitez pas à nous les communiquer au 03 23 79 74 14.

### PERMANENCES DE LA MAIRIE

Durant le mois de juillet les permanences du secrétariat de mairie seront suspendues

Bien entendu, en cas de besoin urgent, monsieur le maire se tient à votre disposition.

**LUNDI**  
**14 JUILLET**  
**2008**  
à 14 heures

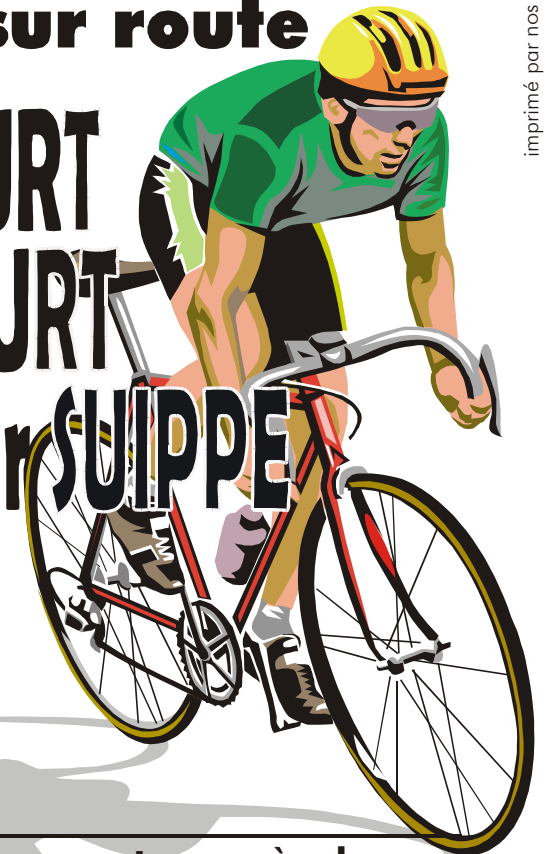
**CIRCUIT de**  
**L'OPPIDUM**  
**COURSE**  
**CYCLISTE**  
sur route

**VARISCOURT**  
**AGUILCOURT**  
**CONDE sur SUIPPE**

organisée par



**Team**  
**Guignicourt**  
**Vallée de la**  
**Suipe**



Renseignements auprès de  
**Francis QUELIN tél. : 06 85 23 89 63**

imprimé par nos soins

Les permanences de la Bibliothèque vont adopter leur cadence estivale : il n'y aura que deux dates d'ouverture :

les mercredi 16 juillet et 13 août, de 17h à 18h.

Dès le mois de septembre, les ouvertures hebdomadaires reprendront.

La période estivale est propice aux dérivatifs : de nombreuses activités culturelles sont proposées et les vacances laissent plus de temps libre pour écouter de la musique, se plonger dans la lecture d'un livre ou se promener dans des sites remarquables.

Le Conseil Général de l'Aisne et la Région Picardie vous ont présenté, dans leurs magazines d'information respectifs, les animations qu'ils organisent.

Localement, un rendez-vous vous est proposé le jeudi 17 juillet, à Guignicourt, esplanade Jean Thouraud : un programme entrant dans le cadre des « Toiles de l'été » vous permettra d'assister, dès 19h30, à un Concert de jazz manouche par le groupe « les Chats noirs », suivi de la projection en plein air du film « Chat noir, chat blanc » d'Emir Kusturica.

Les 19èmes Flâneries Musicales de Reims sont devenues un événement musical prestigieux : entre le 19 juin et le 3 août, 81 concerts jazz ou classiques, dont 58 gratuits, sont proposés au public, et bien souvent dans des sites exceptionnels : basilique St Rémi, Château des Crayères, demeure des Comtes de Champagne... L'événement incontournable des Flâneries reste le Concert pique-nique qui aura lieu au Parc Pommery, le samedi 19 juillet, à partir de 19h ; l'invitée est la chanteuse de jazz Cassandra Wilson. Chaque année, plusieurs milliers de personnes assistent à

cet événement empreint de convivialité et qui se termine, qui plus est, par un superbe feu d'artifice.

Le programme complet des Flâneries est apposé sur le panneau d'affichage situé devant la mairie.

Profitez de l'été pour changer les habitudes, abandonnez « provisoirement ! ) la télé et découvrez d'autres genres culturels.

Bonnes vacances.

Jean-Marc LE GOUELLEC

